

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2025/120

DELIBERATION

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 30 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à SAINT MARTIN DE CLELLES (38930), sous la présidence de Jérôme FAUCONNIER.

Membres en exercice : 41 titulaires

Date de Convocation : 24 juin 2025

Présents : Jérôme FAUCONNIER, Christophe DRURE, Alain VIDON, Alain ROCHE, Christian ROUX, Eric VALLIER, Pierre SUZZARINI, Caroline FIORUCCI, Béatrice VIAL, Eric BERNARD, Sébastien BESNARD, Vincent BLANCHARD, Gilles CLERET, Robert CUCHET, Claude DIDIER, Marie-Pierre DRAIN, Alexandre EYRAND GRIFFET, Yannick FAURE, Marc GIRAUD, Uta IHLE, Danielle MONTAGNON, Didier PEYBERNES, Hélène ROSSI, Joël ZOPPE

Suppléants avec voix délibérative : Thibaut BECOURT, Catherine DUSSART, Frédéric FROMENT, Jean-Luc GRANIER, Jocelyne HAUT, Alain MOUNIER

Pouvoirs : Eric FURMANCZAK à Caroline FIORUCCI, Jean-Louis GOUTEL à Jérôme FAUCONNIER, Gilles BARBE à Claude DIDIER, Aymeric FAIVRE à Sébastien BESNARD, Anne-Marie FITOUSSI à Marie-Pierre DRAIN, Claude GIRARD à Hélène ROSSI

Excusés : Fanny LACROIX, Pierrick BONENFANT

Votants : 36 Pour : 36

2025.120 - Adhésion au Pole AgroAlimentaire de l'Isère

Le Pole Agro Alimentaire de l'Isère (PAA) regroupe des collectivités, des chambres consulaires et des entreprises agricoles et agroalimentaires de l'Isère.

L'objectif du PAA est de favoriser l'accès à de nouveaux débouchés commerciaux pour les produits agricoles de l'Isère (Grandes et Moyennes Surfaces, commerce de proximité et Restauration Hors Domicile). Pour le consommateur, cette organisation permet de faciliter l'accès aux produits locaux.

Le PAA a développé la marque « **Nos produits IS HERE** », qui garantit une origine locale, une juste rémunération des producteurs et des conditions de productions responsables.

Le service agriculture de la CCT, dans sa nouvelle feuille de route 2025 a notamment pour objectif de valoriser l'agriculture locale en accompagnant la mise en place de débouchés pour les filières locales.

En complément des actions réalisées dans le cadre du projet alimentaire inter-territorial (PAIT), l'adhésion de la collectivité au Pôle AgroAlimentaire permettra de mieux accompagner les agriculteurs du Trièves dans la recherche et la structuration de débouchés pour leurs produits locaux.

Le montant 2025 de l'adhésion au PAA pour la Communauté de Communes du Trièves est de 2000 euros. Ceci permettra à la Communauté de communes d'intégrer la gouvernance du PAA et de participer au Comité technique et au Comité de pilotage du PAA.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes du Trièves au Pôle agroalimentaire de l'Isère.
- MANDATE le Vice Président à l'agriculture, l'alimentation et la Forêt pour représenter la Communauté de Communes au sein du Pôle agroalimentaire
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.
-

Fait à Saint Martin de Clelles, le 30 juin 2025

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 15/07/2025 et de sa publication le 16/07/2025